

La vie associative

Fressines en fête

Rand'dîner le 17 septembre 2022

Le samedi 17 septembre 2022, les membres de FRESSINES EN FETE vous proposent de participer au Ran'Dîner (randonnée semi nocturne). Ils vous proposent une randonnée au choix entre 8 et 13 kms, le départ est libre entre 17h30 et 20h de la salle des fêtes. La randonnée + le repas est de 13 € pour les adultes et les ados de plus de 11 ans, 6 € pour les enfants entre 6 et 11 ans, gratuit pour les plus petits. **Il est obligatoire de s'inscrire avant le 10 septembre 2022.**

Contact, renseignements, pré-réervations auprès de Myriam FOUACHE au 06.98.48.28.72, Dany SAVARIAU au 06.03.13.51.80, Marie Noëlle BRO-CHARD au 06.22.04.16.45 ou par mail fressinesen-fete@laposte.net – Un flyer pour la réservation vous a été distribué dans votre boîte aux lettres. Ce flyer de réservation accompagné de votre règlement est à déposer soit au bar LE FRESSINOIS, soit au forum des associations le samedi 3 septembre 2022 au matin, soit à adresser par courrier aux adresses notifiées sur le flyer. NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !!!!

Fress'scène

Les inscriptions sont toujours ouvertes pour la prochaine saison (2022-2023). Venez nous rendre visite au forum des associations le samedi 3 septembre au matin. N'hésitez pas à nous découvrir sur notre site internet si tu n'as pas eu l'occasion de voir nos spectacles de mars. <http://www.fress-scen.e-monsite.com>
Bénédicte : b.benedicte79370@gmail.com

A bientôt, La troupe

ACCA

Amis chasseurs, la distribution des cartes pour la saison 2022/2023 aura lieu le samedi 3 septembre de 9h à 12h au forum des associations à la salle des fêtes et le samedi 10 septembre de 9h à 12h à notre local chasse.

FRESSINOISES FRESSINOIS

L'ACCA organise une journée moules frites le dimanche 4 septembre à la salle des fêtes, RDV à 12h. On vous propose apéro, terrine de chevreuil, moules frites à volonté, fromage, dessert et café. Tarifs : 16 € par personne, 7€ pour les enfants de moins de 12 ans. Paiement à l'inscription. Réservation au 06 82 93 29 71 ou 06 18 30 67 62 - 06 11 26 91 18 - 05 49 05 93 50 - Apportez vos couverts.

PS: Il y a actuellement une recrudescence de chiens errants sur la commune et ils s'attaquent à la faune sauvage, le lundi 8 août, c'est un chevreuil qui a été attaqué sur Bouguoin, nous avons été obligés d'intervenir pour abrégier les souffrances de l'animal. Si nous arrivons à localiser et identifier ces chiens, le ou les propriétaires devront répondre de ces actes.

Nous rappelons que la divagation de chiens est interdite sur la commune.

Informations aux habitants : L'ouverture de la chasse est fixée au 11 septembre 2022. Nous savons que cela entraîne quelques gênés pour certains et par ce petit article nous voudrions vous informer. Il n'y a aucun danger en ce qui concerne la chasse en plaine, les chasseurs étant soumis à des règles strictes de sécurité :

- Pas de tir à hauteur d'homme ni en direction d'une haie, d'un chemin ou en direction d'une habitation.

- Pas de chasse dans un parc en présence de chevaux (si les chevaux ne sont pas présents, la chasse y est possible).

- Un chasseur sur un chemin doit avoir obligatoirement son arme déchargée.

- Un chasseur ne doit pas s'approcher à moins de 150m d'une habitation.

Par contre, nous commencerons nos battues grand gibier (chevreuils, sangliers ou renards) le 17 septembre 2022. Sur les week-ends, ces battues se déroulent exclusivement les samedis matin. Nous ne faisons aucune battue les samedis après-midi ou les dimanches. En semaine, vous pouvez rencontrer des battues au mois de février.

Sur les autres mois de l'année, des battues peuvent être organisées en semaine de manière très exceptionnelle lorsque l'on nous signale des dégâts causés aux cultures par des sangliers (nous nous devons d'intervenir sur ces situations). Dans tous les cas, les battues n'ont jamais lieu un mercredi. Ces dispositions sont prises pour partager au mieux la nature avec tous. Les usagers sont informés en disposant à chaque chemin ou route des panneaux de signalisation « CHASSE EN COURS ». Ils servent à signaler qu'un animal est chassé et que poussé par des chiens il peut brusquement traverser un chemin, une route et alors percuter un promeneur, un cycliste ou un véhicule à moteur. De la même manière ils servent à indiquer qu'il s'agit d'une chasse à gros gibier et que par conséquent le tir s'effectue à balle. Il peut malheureusement y avoir un effet de ricochet difficile à prévoir pour un chasseur. Le tir à balle nous est imposé par la préfecture et la fédération de chasse. Cela fait des années que nous demandons l'utilisation du tir à plomb au lieu du tir à balle mais cela nous a toujours été refusé alors que pratiqué dans beaucoup d'autres départements. Aussi, pour NOTRE SECURITE A TOUS, et pour permettre à chacun de profiter de la nature selon ses loisirs, nous vous demandons vivement de respecter les panneaux d'affichage. Autant que possible, NE VOUS ENGAGEZ PAS SUR LES CHEMINS où se trouve cette signalisation. Les battues ne DURENT QUE 4 HEURES. Le simple respect de ces consignes sur cette courte durée peut éviter des accidents pouvant être dramatiques pour tout le monde. Merci à tous pour votre attention et votre compréhension. L'ACCA DE FRESSINES

Pétanque

Concours le vendredi 2 septembre 2022 en doublette formée à 20h30 à la salle des fêtes.

Concours le samedi 24 septembre à 16h00 en doublette formée suivi d'une soirée barbecue :

Repas : Entrée, Barbecue (saucisse, merguez, poitrine, barquette frites), Dessert, un Apéro offert.

11 € par adulte et 7 € par enfant, Boisson non comprise.

Pour la viande 2 morceaux aux choix par adulte et un morceau par enfant parmi les trois viandes.

Pour le Concours inscription sur place le jour même 3 € par personne.

Pour le barbecue faites votre choix de viande pour chaque personne, inscription et règlement obligatoire avant le 12 septembre 2022 auprès de : BROUSSEAU Christophe 6 clos des forges Bouguoin 06.86.03.38.56, BACONNEAU Patrice 4 rue du chêne, Fressines, PARNAUDEAU Sébastien 3 Clos des forges Bouguoin.

Le Président.

Métronome

L'Association Métronome propose le Samedi 29 Octobre 2022 à 20h30 dans la salle des Fêtes de Fressines un concert.

Pendant 2 heures Patrice chantera les classiques de la chanson française (Souchon, Renaud, Delpech, Ferrat, Julien Clerc, Vianney et bien d'autres).

Réservez dès maintenant votre place par téléphone ou bien par SMS au 06.86.80.76.28. Entrée : 5 Euros

Réveillon St Sylvestre : Après 2 années sans pouvoir organiser cette manifestation, nous avons décidé de proposer à nouveau en cette fin d'année le réveillon de la St Sylvestre dans la salle des fêtes de Fressines avec l'orchestre Métronome qui a retrouvé sa chanteuse Caroline. Si vous envisagez d'y participer vous pouvez dès à présent vous inscrire par téléphone ou bien par SMS au : 06.86.80.76.28. De plus amples renseignements sur cette soirée (menu, prix, horaires) vous seront communiqués ultérieurement

A Portée de Zik—Ecole de musique : bientôt la rentrée

Toute l'équipe A Portée de Zik vous attend le samedi 3 septembre au forum des Associations pour vous inscrire pour les cours qui débuteront la semaine du 12 septembre. Comme les années précédentes, vous retrouverez nos fidèles professeurs (Isabelle, François et Laurent) qui vous proposent des cours de piano / synthétiseur, accordéon, batterie, guitare et basse sans oublier notre belle chorale le Chœur de Mayolles. **Nouveauté 2022 :** Ils seront rejoints cette année par une petite nouvelle (Elise), qui proposera le vendredi soir aux enfants un cours de Capoeira (activité alliant le chant, les percussions et l'expression corporelle) Vous pouvez suivre notre actualité tout au long de l'année sur notre page Facebook « A Portée de Zik » et retrouver les informations sur le fonctionnement de l'école sur notre site internet <http://musiquesfressines.e-monsite.com>
Bonne rentrée à tous et à très vite autour de vos activités préférées !

Numéro 128

Septembre 2022

FRESSINES INFOS



Journal de communication de la commune de FRESSINES

Mairie de Fressines

29 route de Mougou

79 370 Fressines

Tél: 05 49 73 98 73

mairie-fressines@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : accueil

téléphonique le lundi, mer-

credi et jeudi de 9h00 à 12h00,

accueil du public et télépho-

nique le lundi de 13h30 à

18h15, le mardi, mercredi et

jeudi de 13h30 à 17h30 et le

vendredi de 9h00 à 12h00 et

de 13h30 à 17h30.

Edito

Dans quelques jours, nos enfants vont reprendre le chemin de l'école avec une rentrée prévue le jeudi 1^{er} septembre à 8 h 45. Ils seront 186 répartis dans 8 classes. Malgré un effectif un peu juste, il n'y a pas de fermeture de classe annoncée, ce qui est une bonne nouvelle. Cette rentrée scolaire est marquée aussi par l'arrivée d'une nouvelle Directrice Mme GUILBAUD Mélanie et de deux nouveaux professeurs Mme FORMET Pierrette et M. RICHARD Quentin qui remplacent respectivement Madame SURREAU et Monsieur KOU-LOUNDISA qui ont fait valoir leurs droits à la retraite. Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre école Pierre MOINOT.

A l'intérieur de ce Fressines Infos vous pourrez lire les détails de cette rentrée ainsi que la liste des travaux qui ont été réalisés par nos agents communaux au cours de l'été pour permettre un accueil optimal.

En cette fin d'été, nous pouvons aussi tirer un premier bilan de la reconduction de notre action « Argent de poche ». Cette année encore cette action a connu un franc succès, les 75 demi-journées dédiées ont été réalisées. Ce sont 17 jeunes de la commune qui y ont participé, merci à eux pour leur sérieux. Merci aussi aux encadrants que ce soit nos agents ou vos élus qui ont accompagné ces jeunes.

Tout au long de l'été, avec des conditions parfois difficiles, dues aux températures caniculaires, nos agents ont assuré les tâches traditionnelles de cette période : travaux à l'école, tailles, entretien des espaces verts, peinture aux sols, menus travaux...

Malheureusement l'absence de pluie ne nous a pas permis de remplir nos réserves d'eau, si bien que l'arrosage des différents parterres de fleurs a cessé trop tôt pour permettre le fleurissement attendu. Nous avons aussi pour chaque période caniculaire adapté les horaires de nos agents avec une

embauche dès 6 h 30.

Sur le dernier Fressines Infos de juillet, je vous annonçais, la nécessité de nous lancer dans un vaste plan d'économie d'énergie et plus particulièrement d'électricité. La période estivale nous a permis de lancer ce plan. En premier lieu l'éclairage public a été totalement éteint depuis le début mai. A la mi-septembre nous allons remettre en route cet éclairage, notamment pour des raisons de sécurité de nos enfants qui vont reprendre les bus matin et soir. Par contre, avec une subvention de 70 % du SIEDS sur un coût total de 9 258 HT, tous nos postes de commandes vont être équipés d'horloge ASTRO. Ce nouveau mode de contrôle va nous permettre de régler notre éclairage à la demande. Le conseil municipal du mardi 13 septembre décidera des nouveaux créneaux. L'éclairage pourrait débuter le matin à 6 h 30 au lieu de 6 h et le soir s'éteindre à 20 h ou 20h30 au lieu de 23 h, notre décision sera uniquement guidée par la notion de sécurité de nos scolaires. Nous allons aussi travailler sur le changement d'ampoules pour passer au LED, des aides sont aujourd'hui possibles. Et comme il n'y a pas de petites économies nous avons fait le tour de tous les bâtiments communaux pour couper tous ce qui pouvait l'être (chauffe-eau, frigo, congélateur, éclairage, ventilation...), il en sera de même à chaque période des vacances scolaires, notamment pour le chauffage à l'école.

Au niveau des projets communaux, la situation est la suivante. Malgré la pause estivale les chantiers avancent. Pour l'agrandissement du local technique, les fondations ont été coulées, après la période de séchage, les travaux de montage ont repris. L'architecte vient de nous remettre l'avant-projet de la restauration du bâtiment rue de la Thibauderie, ce document sera examiné lors du prochain conseil muni-

cipal.

Au niveau communautaire, la révision du PLUI-H de Mellois en Poitou, vient de rentrer dans une phase active. Avec au cours de l'été des travaux engagés par les cabinets d'études sur le repérage des zones humides et sur un diagnostic du potentiel foncier de la commune. La concertation autour de ce PLUI-H est donc commencée. Tout au long de ce processus qui va durer de 4 à 5 ans la population est invitée à donner son avis. Je vous invite donc à lire l'article en page intérieure qui vous rappelle les modes de consultation. Comme pour chaque rentrée, le mois de septembre va être riche en activités. Outre la reprise de la quasi-totalité des activités des associations qui vous sont présentées en quatrième page, la commune n'est pas en reste avec plusieurs dates à noter sur vos agendas.

Par ordre chronologique : le samedi 3 septembre de 9 h à 12 h, forum des associations à la salle des fêtes, mardi 13 septembre réunion du conseil municipal. Le vendredi 16 septembre à 18 h 30, à la salle des fêtes, la population est invitée à participer au « temps de convivialité et d'échanges » organisé par la municipalité. Nous espérons que cette quatrième tentative pour vous rencontrer, sera la bonne ! le samedi 24 septembre de 9 h 30 à 12 h 30 à la salle du conseil municipal, atelier jardinage avec pour thème « la végétation des pieds de murs ». Le samedi 1^{er} octobre à 12 h à la salle des fêtes repas annuel pour nos aînés. Et enfin, le samedi 8 octobre pour la troisième année, opération « nettoisons la nature », rendez-vous à la salle des fêtes à 9 h 30. Les occasions sont donc nombreuses pour que nous puissions nous rencontrer. Nous vous souhaitons une bonne rentrée.

Le Maire,

Patrice FOUACHE

Sommaire :

Edito

Les décisions du Conseil Municipal

- Informations des commissions
 - Affaires scolaires et jeunesse
 - Voirie et bâtiment
 - Centre Communal d' Action Sociale
 - Sécurité et environnement

A savoir

- Nouveau commerçant ambulant

Page intercalaire

- Moment de convivialité
- Nos dates à venir
- P L U i-H

Vie associative

- Ener'Gym
- Fressines en fête
- Fress'Scène
- ACCA
- Pétanque
- Métronome
- Ecole de musique

Les décisions du Conseil Municipal

Commission école et jeunesse Rentrée scolaire 2022

La rentrée aura lieu le jeudi 1^{er} septembre à 8h45 pour les 186 enfants de l'école Pierre Moinot (effectifs du 28 juin 2022) répartis comme suit :

20 PS		Salle 7
16 MS	7GS	Salle 8
14 GS	9CP	Salle 3
10 CP	14 CE1	Salle 5
13 CE1	10 CE2	Salle 4
12 CE2	12 CM1	Salle 2
18 CM1	7 CM2	Salle 1
24 CM2		Salle 10

Les tarifs de la cantine et de la garderie pour l'année scolaire 2022/2023 sont les suivants :

Tarif pour un repas enfant : 2,43 €

La garderie ouvre le matin à 7h 15 et le soir elle ferme à 18h 45.

Le matin de 7h 15 à 8h 15	1,62 €
Le soir de 16h à 18h	1,62 €
Le soir de 18h à 18h 45	1,09 €
Pénalité au-delà de 18h 45	7,00 €

Comme tous les ans, la période des vacances d'été permet la réalisation de travaux plus importants. Cette année c'est la classe 3 qui a été entièrement repeinte après installation du chauffage au plafond et d'éclairages LED. L'équipe enseignante sera en partie renouvelée lors de cette rentrée, nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux enseignants.

Dispositif argent de poche :

Le dispositif reconduit cette année, avec un budget de 1125€ pour 75 demi-journées a permis à 17 jeunes (6 filles et 11 garçons) d'y participer. Ce dispositif s'est déroulé du 7 au 22 juillet et du 16 au 26 août. Les jeunes, accompagnés par des agents ou élus, ont ainsi pu réaliser l'entretien des espaces verts (école et cimetière), des tâches administratives (classement de dossier, mise à jour de listes), la peinture d'une salle de classe, la vaisselle de la salle des fêtes, ponçage et lasurage des tables de pique-nique autour de la salle des fêtes et le rangement des ateliers municipaux. Nadine LEDOUX, Adjointe en charge de l'école et de la jeunesse.

Commission voirie et bâtiment

Comme vous a écrit Monsieur le Maire dans son édito, les fondations de l'agrandissement de l'atelier communal sont coulées. Un temps de séchage de trois semaines est nécessaire pour la solidité du bâtiment. Début septembre l'entreprise de maçonnerie continuera ces travaux afin de recevoir la structure métallique. Par soucis d'économie, l'aménagement intérieur sera fait par nos agents suivant leurs disponibilités et le budget communal. Pour notre voirie c'est aussi le passage obligé de la peinture, ce marquage est pour la sécurité de tous. Une équipe de deux agents a peint le matin avant que la température ne soit trop élevée. Toutes les bandes de stop et céder le passage qui sont sur les départementales D5 & D7 sont à la charge du département même en agglomération. Les passages piétons, les bandes médianes, les aménagements de sécurité type bandes rugueuses et ronds-points sont à notre charge. Une réunion a eu lieu le 4 août avec le CTER (Comité Technique d'Effacement des Réseaux), dont le SIED est responsable des travaux pour passer en souterrain l'électricité, le téléphone, et le câblage d'éclairage public rue des

Maisons Neuves et rue du Prunier avec l'accord des deux communes concernées Fressines et Vouillé et deux communautés de communes le Pays Mellois et la CAN. Nous sommes en attente du chiffrage et des possibilités d'aide financière. Nos espaces verts souffrent du manque d'eau, cette canicule aura marqué nos esprits et changé nos comportements de ne plus arroser quand nos citernes de récupération sont vides et tailler un maximum nos arbustes. Ce fut le cas dès le début de juillet après la fermeture de notre école pour les travaux d'été. L'équipe modulait ses horaires suivant le planning de travail, renforcée par nos jeunes « argent de poche » ; la classe 3 est complètement remise au goût du jour. Les couleurs des murs et des boiseries ont été choisies par l'enseignant en place et l'ATSEM. L'entreprise Lory artisan électricien sur la commune nous a posé un plafond chauffant et des panneaux lumineux à led pour un confort de travail et par soucis d'économie d'énergie ; une classe repeinte par année scolaire en été est notre ambition. La liste de petits travaux établie par les enseignants est terminée : fixation de nouvelles étagères, meuble bas fabriqué par nos agents, rectification de rideaux ... tout cela avant les grands ménages de la rentrée scolaire. Je voudrais remercier la bonne implication de nos agents pour l'accueil de nos jeunes et leur engagement pour notre commune. Bonne rentrée à tous. Christophe Décou, Adjoint chargé de la voirie et bâtiment.

Commission Communale d'Action Sociale

Canicule : la préfecture avise la mairie dès que météo France place le département en vigilance jaune, orange ou rouge, ces informations sont immédiatement publiées sur le panneau lumineux et sur l'application CITY ALL. Vous pouvez également consulter le site : www.vigilance.meteofrance.com Lors de la période de vigilance rouge des 16 et 17 juin 2022, quelques foyers ont été contactés par téléphone. Tous avaient anticipé pour les courses et restaient à l'ombre.

Début juillet, les membres du CCAS ont rendu visite aux Fressinois vulnérables ou en situation de handicap. Un flyer de rappel des consignes en cas de canicule et une fiche d'inscription sur le registre communal leur ont été remis. Tous les habitants qui souhaitent s'inscrire sur le registre peuvent se procurer la fiche en mairie ou me contacter.

Le repas des aînés aura lieu de 1 octobre 2022 à midi à la salle des fêtes. Les invitations sont distribuées avec ce Fressines infos aux personnes de 65 ans et plus (au 31 décembre 2021). Merci de nous signaler toute erreur ou oubli. Prenez soin de vous et de vos proches. Paulette BALOTHE, Adjointe en charge du CCAS.

Commission sécurité et environnement

Appel aux jardiniers expérimentés ou débutants ! Avec le service des Eaux du Vivier de Niort Agglo, la commune de Fressines organise le **24 septembre 2022, de 9h30 à 12h30, à la mairie** un nouvel atelier de jardinage sur « Pieds de murs ». Il s'agit d'investir par le végétal les linéaires de clôtures, de murets, de façades et de pignons des maisons pour fleurir et embellir tout en minimisant l'entretien. Cet atelier sera animé par CPIE Gâtine poitevine. Une partie de l'atelier aura lieu dans la salle du Conseil de la mairie, l'autre sur le terrain. Comme cet atelier est gratuit et limité à 15 personnes, il est **nécessaire** de s'inscrire, **avant le 11 septembre 2022**, par mail auprès de Monsieur Olivier Caillé, Coordinateur du Programme Re-Sources : Olivier.CAILLE@eaux-du-vivier.fr.

Appel aux bénévoles environnementalistes !

Comme les 2 dernières années, Fressines participe le **8 octobre 2022** à l'opération « **Nettoyons la nature** » sponsorisée par les centres E. Leclerc et qui consiste à nettoyer les sites publics souillés. Le sponsor fournit des kits de protection et la municipalité organise le ramassage des

Les décisions du Conseil Municipal (suite)

massage des déchets abandonnés sur les voies communales. Il est fortement recommandé de vous inscrire, **avant le 1^{er} octobre**, par mail à la mairie (mairie-fressines@wanadoo.fr), à l'attention de P. Rousseaux, afin de s'assurer que vous puissiez bénéficier d'un kit de protection, sinon veuillez-vous prémunir de gants, de gilet jaune et éventuellement de masque.

En comptant sur votre collaboration pour améliorer l'environnement de notre commune, **rendez-vous à 9h30, le samedi 8 octobre 2022, à la salle des fêtes.** Patrick Rousseaux, Adjoint chargé de la Sécurité et de l'Environnement.

Le « fameux » nouveau dispositif des poubelles collectives de la Communauté de Communes Mellois en Poitou !

Vu la centaine de réclamations fressinoises reçues en mairie depuis le début de cette opération, force est de constater que ce nouveau dispositif de poubelles a rencontré des difficultés et n'est pas encore complètement calé. La plupart des dernières réclamations légitimes portait soit sur les nuisances olfactives émanant des poubelles noires, qui se sont amplifiées avec la canicule, soit sur le débordement des poubelles jaunes dû à une capacité insuffisante de ces poubelles. Pour solutionner ou au moins limiter ces désagréments, quelques **rappels et conseils** s'imposent :

1- Comme indiqué dans les différentes informations communales précédentes, la collecte des déchets est de la **compétence de la Com-com du Mellois** et non de la commune. **Sachant que toute réclamation par les fressinois restera recevable auprès de la Com-com jusqu'au 30/09/2022**, il est fortement conseillé de :

faire, courtoisement de préférence et par écrit, des propositions d'amélioration concrètes et objectives, en accord avec les riverains directement concernés ; pour info, une réclamation comportant plusieurs signatures de riverains a généralement plus de poids ;

respecter, dans les propositions, les critères d'emplacement des poubelles, voir dans le bulletin municipal 2022 ;

envoyer **directement** la réclamation à M. Le Brun (mickael.lebrun@melloisenoitou.fr) et **en informer la mairie**.

2- Nous déplorons fortement et nous dissuadons la réaction de certains comme :

Le déplacement des poubelles sans aucune concertation avec la Com-com du Mellois ;

Le non tri des déchets, ce qui réduit fortement l'intérêt du travail de tri des voisins et risque d'augmenter la facture de collecte des déchets pour tous.

Pour information, le jour de la collecte des déchets à Fressines a changé et c'est maintenant le **mercredi**. 1 fois tous les 15 jours, les 2 types de poubelles seront en alternance vidées, semaines impaires pour les poubelles noires, semaines paires pour les poubelles jaunes.

3- Pour limiter les nuisances olfactives des poubelles noires : éviter le gaspillage alimentaire, faire du compostage, sortir les déchets de préférence juste avant la collecte, fermer **complètement, solidement et hermétiquement** les sacs de déchets en utilisant éventuellement plusieurs poches **et de ne pas les balancer** dans la pou

belle pour éviter qu'ils s'ouvrent.

4- Pour éviter que les poubelles jaunes débordent, réduire la quantité et le volume des déchets comme par exemples : limiter au maximum les emballages à usage unique dans vos achats ; vider complètement la bouteille de boisson en laissant le bouchon sur la bouteille et si possible aplatiser au préalable les bouteilles (ou cannettes ou pot en plastiques) dans le sens de la longueur et non de la largeur (pour faciliter ensuite leur tri mécanique) ; ne pas y déposer des déchets de bricolage ou d'artisanat, des grands cartons, des roues de voitures, des pompes de piscine, des pneus de vélos, des déchets dangereux comme des bouteilles de gaz de camping, ..., tous ces déchets doivent être déposés à la déchetterie ; mettre les déchets textiles dans les conteneurs ad hoc ; si les poubelles jaunes de votre secteur sont exceptionnellement remplies avant collecte, stocker momentanément vos déchets chez vous ou les mettre dans une des poubelles jaunes de la salle des fêtes de la commune, mais surtout ne pas les abandonner au pied de la poubelle remplie. Si ce dernier problème se répète, avertir rapidement et directement la Com-com (mickael.lebrun@melloisenoitou.fr) sans oublier d'en informer la mairie.

Enfin, nous rappelons que lorsque les emplacements des poubelles seront définitivement arrêtés à la fin de l'année, il est prévu **des aménagements de certains emplacements pour réduire l'impact visuel**.

En conclusion, la Com-com avait proposé initialement, fin 2021, 113 points de collecte sur Fressines. La commission Sécurité-Environnement de Fressines a alors étudié les points proposés par la Com-com en prenant en compte l'avis de tous les élus et de tous les fressinois qui s'étaient manifestés. Les résultats ont été les suivants :

31/113 (27 %) suppressions de points de collecte proposés par la Com-com ;
49/113 (43 %) déplacements (voire redéploiements) de points de collecte proposés par la Com-com.

A ce jour, il reste **4 litiges** sur l'emplacement de ces poubelles à Fressines et la décision finale reviendra à la Com-com. Après les différentes et nombreuses démarches communales de communication et de médiation entre les fressinois et la Com-com, nous espérons vivement que notre objectif initial, qui était de satisfaire l'ensemble des fressinois selon les critères adoptés par le conseil municipal (Cf. bulletin municipal 2022), sera prochainement atteint.

Sécheresse 2022 et fissures sur bâtiments

Suite à la forte sécheresse de cet été, certains d'entre vous nous ont alerté sur l'accroissement des fissures sur leur maison. Comme pour les années précédentes, nous vous proposons de regrouper vos dossiers pour une demande de reconnaissance de catastrophe naturelle auprès de la préfecture, indispensable pour toute éventuelle indemnisation de votre assurance. Pour cela, faire parvenir, **avant le 1^{er} octobre 2022**, à la mairie, une déclaration écrite sur papier libre avec photos à l'appui, si ce n'est pas déjà fait. Plus les demandes seront nombreuses, plus vos demandes auront de chances d'aboutir.

Patrick Rousseaux, Adjoint chargé de la Sécurité et de l'Environnement.

La vie associative

Ener'Gym

Pour la rentrée nous proposons :
-Le lundi de la **Gym form'détente** de 10h30 à 11h30
-Le mardi de la **Marche** de 9h à 11h
-Le mardi du **Yoga** de 18h30 à 19h45
-Le mercredi de la **Gym fitness** de 18h30 à 19h30
-Le mercredi du **Yoga** de 20h à 21h15
-Le jeudi de la **Gym form'détente** de 9h à 10h
-Le jeudi du **Yoga** de 10h15 à 11h30
-Le jeudi du **Pilates intermédiaire** de 17h45 à 18h45
-Le jeudi de la **Zumba** de 19h à 20h
Des permanences pour les inscriptions auront lieu les 30 et 31 août de 18h30 à 19h30 à la salle des fêtes. Nous serons présents au forum des associations.

Les cours reprennent à partir du **lundi 5 septembre**.

Vous pourrez retrouver toutes ces informations sur fressines.net.

Contact par mail : energym.fressines@hotmail.fr

Contact par tél: Nathalie 06.10.89.12.94, Marie-Hélène 06.13.46.30.61. Nous espérons vous retrouver en pleine forme à la reprise, sous réserve d'une évolution éventuelle qui serait liée au contexte sanitaire. A vos agendas, **L'association Ener'Gym fête ses 30 ans cette année**. Nous organisons **une soirée festive le 22 octobre 2022 autour d'une paela**. **Les inscriptions sont ouvertes à tous, le nombre de places est limité. Des flyers vous seront distribués courant septembre.**

CITYALL

Afin de suivre l'actualité de votre commune, n'hésitez pas à vous connecter à CITY ALL, application gratuite. A ce jour 485 abonnés sont connectés. Merci aux Fressinoises et Fressinois.

QR-CODE de CityAll



Nouveau commerçant ambulant :

Pizzas artisanales au feu de bois - Le Four Ambulant
Ouverture prévue courant octobre devant la mairie. Suivez-nous sur internet : lefourambulant.fr ou sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer. @lefourambulant (instagram) et Le Four Ambulant (page Facebook).
Horaire : le samedi soir de 18h00 à 22h00.
Contactez-nous au 06 27 96 67 44 pour réserver vos pizzas.